

## GAL de l'Est Audois

### Compte-rendu du comité de programmation du vendredi 20 janvier 2017

Lieu de réunion : Hôtel communautaire de La Domitienne, Maureilhan

La séance est ouverte à 10H15 sous la Présidence de Magali VERGNES. La Présidente présente le déroulement de la réunion :

1. Quorum et composition du comité de programmation
2. Point d'actualité LEADER
3. Validation des comptes rendus
4. Communication
5. Bilan 2016
6. Présentation des projets à voter en opportunité
7. Projets à programmer

#### 1. Quorum et composition du comité de programmation

Lors de la vérification du quorum la Présidente constate la présence de 8 votants publics pour 9 votants privés (cf. liste d'émargement et synthèse des présents en annexe 1). La règle du double quorum est respectée, le comité de programmation peut délibérer valablement.

La présidente signale la désignation de nouveaux membres pour le comité de programmation et des postes vacants :

#### Collège Public

- La communauté de communes du Piémont d'Alaric a nommé en conseil communautaire du 13/09/2016 les élus suivants : Alain RAPPENEAU titulaire et Jacques FABRE suppléant (en remplacement de Michel FOUICH décédé), Jean-Louis GALIBERT titulaire et Thierry FALCOU suppléant (en remplacement de Solange SANCHIS)
- Poste vacant de René LAZES suite à la démission du conseil municipal d'Argens-Minervois en octobre 2016
- Poste vacant de Jean-Pierre SARRET de l'association d'émergence du PNR Corbières Fenouillèdes

#### Collège Privé

- Postes vacants de Raymond MIQUEL et Daniel GALY suite aux élections à la CCI Béziers-Saint Pons
- Nomination de Jean-Pascal PELAGATTI en tant que suppléant de Denis CARRETIER pour la chambre d'agriculture de l'Hérault (en remplacement de Céline MICHELON)
- Nomination de Nicole AUDIER en tant que titulaire pour la chambre des métiers et de l'artisanat de l'Aude (en remplacement de Pierre VERA), poste vacant de Raymonde PHILIPPE
- Nomination de Blandine LAFOURCADE (en remplacement de Jean-François CLARET) en tant que suppléante de Monsieur Bernard BALLESTER, titulaire pour la CCI de l'Aude, anciennement CCI Narbonne

GAL Est-Audois - Association Minervois Corbières Méditerranée

c/o Le Grand Narbonne – Hôtel d'agglomération – 12 bd F.Mistral – CS 50 100 – 11 785 NARBONNE CEDEX

Tel : 04 68 58 14 58 Poste 5041 / 06 33 20 39 15

## 2. Point d'actualité LEADER

Conventionnements en cours pour les dossiers 19.4 (Animation des GAL)

Rencontres InterGAL Languedoc-Roussillon et avec l'autorité de gestion le 5 décembre.

Prise de RDV avec la Salanque et l'agglomération de Carcassonne suite à la réforme territoriale.

## 3. Validation des comptes rendus

Compte-rendu du 9 juin et du 22 septembre à valider.

Envoi des comptes rendus dans la semaine 4. Retours et remarques attendus d'ici la fin de la semaine 5 (3 février 2017)

## 4. Communication

Site internet = création d'un espace réservé aux porteurs de projet avec mot de passe. Les documents pour la demande de subvention sont disponibles pour consultation sur le site mais les versions modifiables sont sur l'espace réservé pour inciter les porteurs de projet à prendre contact avec l'équipe du GAL et éviter le dépôt de dossier sans consultation préalable du GAL.

Plaquette de communication = une version de travail a été distribuée dans les dossiers de séance (annexe 2). Il s'agit d'un format 4 pages en A5. Il sera réalisé par une graphiste. Des remarques sont émises sur le contenu par les membres du comité de programmation :

- Faire mieux ressortir la phrase « LEADER est un programme européen de financement de projets en milieu rural porté par les acteurs locaux » en la plaçant en première page
- Revoir le choix des photos, faire apparaître le côté entreprise/innovation

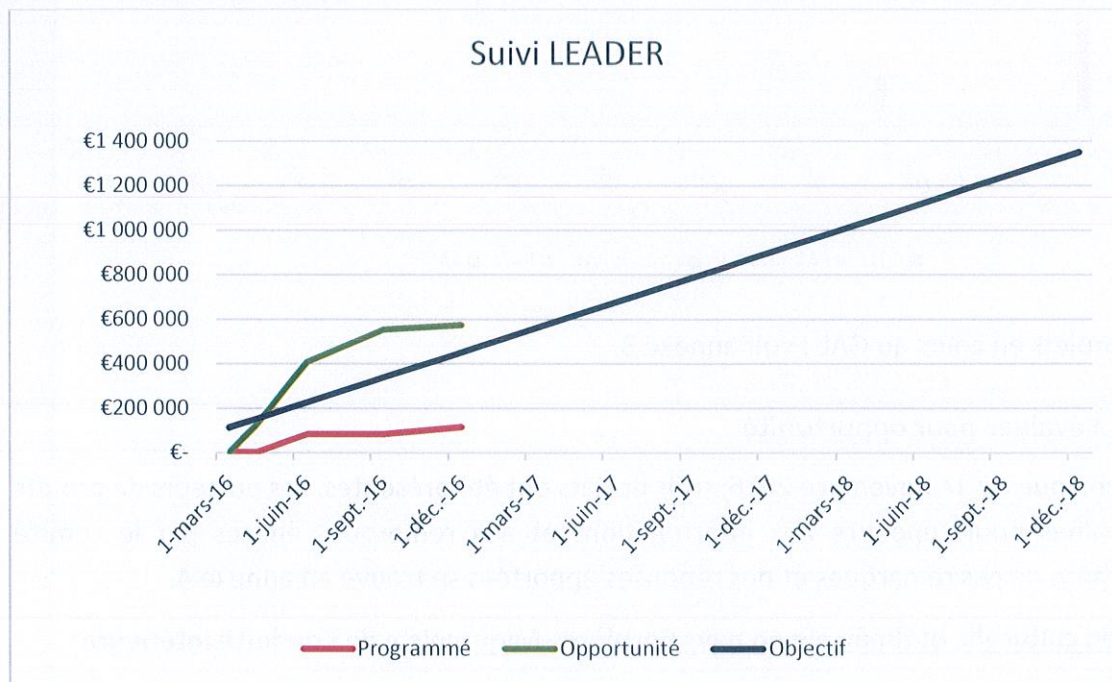
Une question est posée sur les points de diffusion : Les points de diffusion sont les mairies des communes du territoire du GAL, les hôtels communautaires, l'INESS, les chambres consulaires, associations et structures représentées dans le comité de programmation du GAL. Le nombre d'exemplaires à imprimer reste à définir.

## 5. Bilan 2016

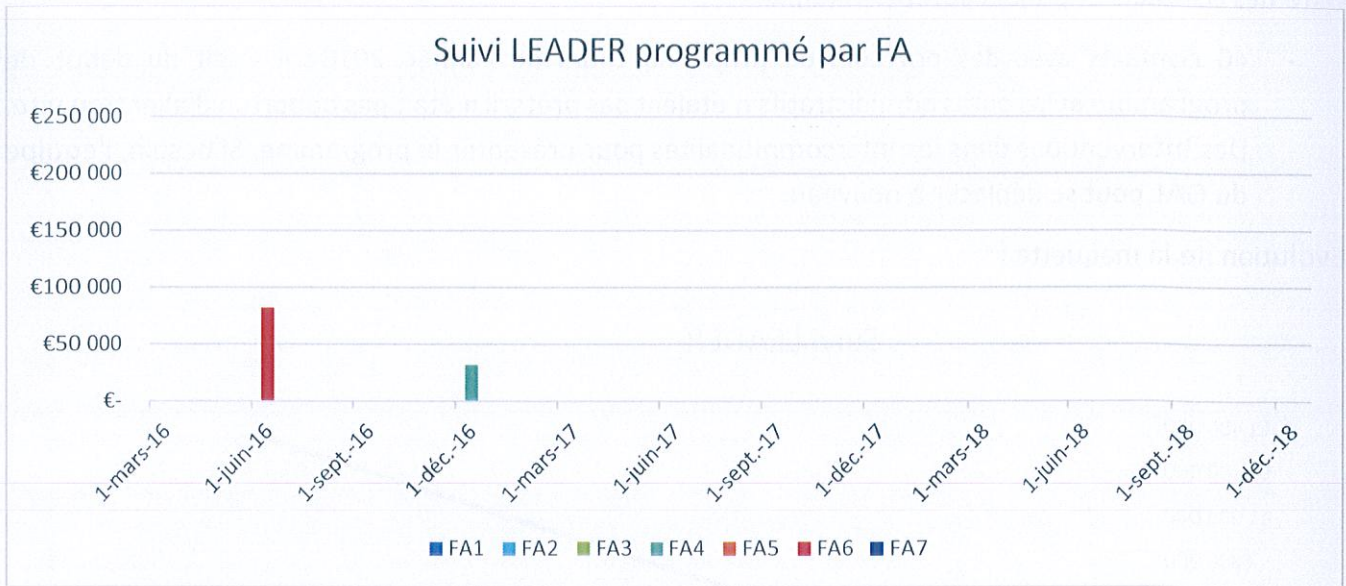
Liste des contacts et projets potentiels (annexe 3):

- 40 contacts avec des porteurs de projet au cours de l'année 2016 : il s'agit du début de programme et les outils administratifs n'étaient pas prêts, il n'était pas opportun d'aller trop vite.
- Des interventions dans les intercommunalités pour présenter le programme. Si besoin, l'équipe du GAL peut se déplacer à nouveau.

Evolution de la maquette :



GAL Est-Audois - Association Minervois Corbières Méditerranée  
c/o Le Grand Narbonne – Hôtel d'agglomération – 12 bd F.Mistral – CS 50 100 – 11 785 NARBONNE CEDEX  
Tel : 04 68 58 14 58 Poste 5041 / 06 33 20 39 15



Récapitulatif des projets en cours au GAL : voir annexe 3.

## 6. Projets à évaluer pour opportunité

Lors du comité technique du 14 novembre 2016, trois projets ont été présentés. Les porteurs de projets ont eu deux semaines pour répondre aux interrogations et aux remarques émises par le comité technique. La synthèse de ces remarques et des réponses apportées se trouve en annexe 4.

4

### 1/ « Action culturelle et théâtrale en pays Corbières-Minervois » de Conduite Intérieure

Porteur de projet	Conduite Intérieure
Projet	Création d'un commerce de proximité
Fiche action	<i>Pas de fiche action concernant les actions culturelles</i>
Type d'opération	-
Assiette	-
Montant	-
Observations	Compagnie de théâtre itinérant qui travaille avec les communes de l'ex canton de Mouthoumet, le centre culturel de Ferrals et l'ADHCO. La compagnie s'équipe en matériel pour permettre des représentations.
Avis du comité technique	Non éligible

GAL Est-Audois - Association Minervois Corbières Méditerranée

c/o Le Grand Narbonne – Hôtel d'agglomération – 12 bd F.Mistral – CS 50 100 – 11 785 NARBONNE CEDEX

Tel : 04 68 58 14 58 Poste 5041 / 06 33 20 39 15

La compagnie de théâtre Conduite Intérieure qui existe depuis de nombreuses années souhaite s'équiper du matériel nécessaire afin de pouvoir faire des représentations dans tous les lieux de taille suffisante (ou sur les communes qui n'ont pas de tels lieux, dans leur chapiteau). Le projet consiste en l'achat de matériel (lumières, rideaux, scène...) => pas de budget.

La stratégie élaborée par le GAL de l'Est-Audois ne comprend pas de fiche action sur les actions culturelles, le projet n'est pas éligible.

**Vote : non éligible**

2/ « **Chasse Tourisme Est Audois** » de la **Fédération départementale des chasseurs et de la nature de l'Aude**, présenté par Monsieur Patrice Lemoine, directeur, Marion Najac, chargée de mission tourisme et Emilie Font, en service civique.

Porteur de projet	Fédération départementale des chasseurs et la nature de l'Aude
Projet	Chasse Tourisme Est Audois
Fiche action	FA4
Type d'opération	4.2 Appui à la création et à la promotion de nouvelles prestations touristiques de pleine nature, d'œnotourisme ou d'agritourisme en lien avec l'itinérance douce et/ou permettant de compléter une offre multi-activités.
Assiette	46 508,00 €
Montant	20 000,00 €
Dépenses	Charges de personnel : agents de développement et techniciens pour le démarchage, chargée de mission et directeur technique pour le pilotage
Remarques du comité technique	Projet intéressant qui crée des prestations de chasse tourisme dans l'arrière-pays et hors période estivale. Retombées sur l'hôtellerie et la restauration, partenariats avec des gîtes. Manque des actions de promotion et outils de communication, ainsi que de la formation pour l'accueil des touristes par les ACCA locales. Envisager d'étendre à la Domitienne si possible ?
Avis CT	<b>Passage en comité de programmation avec réserves</b>
Réponses apportées par le PP suite au comité technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajout de dépenses de création et impression d'outils de communication</li> <li>- Ajout d'actions de formation</li> <li>- Pas possible dans un premier temps d'étendre à la Domitienne, qui dépend de la fédération de chasse de l'Hérault</li> </ul>

5

Le projet de développer le tourisme en lien avec la chasse a démarré il y a 4 ans, avec pour objectif l'accueil de touristes chasseurs et leurs familles. D'abord dans la Haute-Vallée de l'Aude pour la chasse à l'approche au cerf. Au vu de la population de sangliers dans le département, il y a également un potentiel pour la chasse en battue. Sur le site internet existant, les touristes peuvent préparer leur séjour avec la proposition d'hébergements et de lieux de restauration ainsi que réserver leurs bracelets de chasse. En 2015, 233 chasseurs sont venus avec leurs accompagnateurs, ce qui représenterait 600 nuitées et 1600 repas.

GAL Est-Audois - Association Minervois Corbières Méditerranée  
c/o Le Grand Narbonne – Hôtel d'agglomération – 12 bd F.Mistral – CS 50 100 – 11 785 NARBONNE CEDEX  
Tel : 04 68 58 14 58 Poste 5041 / 06 33 20 39 15

## Questions

- Interrogations sur le mode de commercialisation : vont-ils passer par des professionnels du tourisme (voyagistes, tour opérateur) ?
  - ⇒ La fédération de chasse fera la mise en relation des touristes avec les hébergeurs et restaurateurs mais ne feront pas voyagistes. Le projet prévoit de démarcher les professionnels du tourisme et de les faire participer au comité de pilotage
- Un objectif affiché de 10 produits touristiques, qu'entendent-ils par produit touristique ?
  - ⇒ On peut imaginer des pack « vins + chasse » ou « ferme + chasse », cela reste à déterminer. La clientèle potentielle est à la fois nationale et internationale.
- Certains membres du comité de programmation expriment le besoin de mieux définir le contenu des produits touristiques et d'intégrer la partie commercialisation.
  - ⇒ Le projet sur 3 ans consiste à élaborer ces produits chasse tourisme suite aux premières phases de démarchage et de travail du comité de pilotage, ce qui a été présenté n'est pas le produit fini

## Discussions

Des avis positifs sont exprimés sur le projet car il permet le développement d'une activité touristique dans l'arrière-pays et sur les ailes de saison. En plus des touristes chasseurs, le public d'accompagnateurs et leurs familles encouragera l'économie rurale. Cependant, dans sa présentation, le contenu des prestations proposées et les objectifs ne sont pas assez clairement défini. La commercialisation doit être un objectif, dès le départ du projet, élaboré en partenariat avec les professionnels du tourisme (par exemple l'ADT, les Offices du Tourisme, Gîtes de France, les chambres consulaires...). La Fédération doit également éclaircir ses objectifs et sa définition des produits touristiques qu'elle entend créer. Le lien avec les projets Vignobles et Découvertes est également à explorer. Un projet similaire ayant déjà été conduit par le passé, il est jugé opportun de s'interroger sur les améliorations à apporter pour cette nouvelle phase du projet afin d'éviter les écueils, notamment sur la qualité de l'accueil des chasseurs étrangers. Le projet relance le débat sur les conflits d'usages du territoire entre chasseurs, promeneurs, touristes, éleveurs.

L'entretien avec le porteur de projet n'a pas permis au comité de programmation de se prononcer définitivement. Des précisions devront être apportées.

**Vote : avis réservé.** Demande de préciser le contenu des produits touristiques proposés et de prévoir leur commercialisation, en lien avec les professionnels du tourisme. Réponses à apporter pour le prochain comité de programmation.

3/ « Création d'un point de vente au sein du laboratoire de transformation de charcuterie et d'un site de vente en ligne » à Laroque-de-Fa présenté par Vincent Noé, gérant.

Porteur de projet	Conserverie Spoli
Projet	Création d'un point de vente au sein du laboratoire de transformation de charcuterie et d'un site de vente en ligne
Fiche action	5
Type d'opération	5.2 Promotion et commercialisation des produits issus du périmètre du GAL en circuits courts tout secteur d'activités économiques
Assiette	39 000 €
Montant	14 000 €
Dépenses	Aménagement du local, achat de véhicule, matériel et site internet
Remarques du comité technique	Besoin d'informations supplémentaires : - sur les partenariats avec les éleveurs locaux, l'épicerie de la commune - sur l'approvisionnement : provenance des produits ? - sur le véhicule frigorifique : pertinence de l'achat d'un véhicule ?
Avis CT	<b>Passage en comité de programmation avec réserves</b>
Réponses apportées par le PP suite au comité technique	- Projet de développement d'entreprise ne prévoyant pas de partenariats au sens Leader - Produits locaux issus d'un périmètre plus large que le territoire du GAL (ex : viande de Lacaune) - Le véhicule servira pour la logistique

7

Vincent Noé a repris la conserverie Spoli à Laroque de Fa depuis 18 mois. Dans un premier temps, il a conservé le mode de commercialisation de l'ancien gérant. Son projet consiste à créer un point de vente directe attenant au laboratoire de transformation, ainsi qu'un site internet qui servira d'outil de communication et de vente en ligne. Ce projet est né d'une demande de la population locale qui sollicite M. Noé pour de la vente directe de ses produits.

### Questions

- Quel lien avec les producteurs locaux ?  
⇒ Lien avec éleveur de chèvres de la commune. Dépôt de produits pour des producteurs de 10km autour (avec 4 producteurs) = A creuser
- Horaires d'ouverture et personnel pour la boutique ?  
⇒ La boutique ouvrirait le matin. Monsieur Noé a déjà embauché un salarié à mi-temps, cela permettra de pérenniser son emploi.
- Craintes sur la trésorerie, pourra-t-il avancer les fonds ?

GAL Est-Audois - Association Minervois Corbières Méditerranée  
c/o Le Grand Narbonne – Hôtel d'agglomération – 12 bd F.Mistral – CS 50 100 – 11 785 NARBONNE CEDEX  
Tel : 04 68 58 14 58 Poste 5041 / 06 33 20 39 15

- Question sur les relations avec l'épicerie du village :

⇒ Il n'a pas l'intention de vendre des produits d'épicerie donc ne fera pas concurrence à celle qui est déjà existante. Les produits de la conserverie Spoli étaient auparavant vendu à l'épicerie, mais depuis le changement de propriétaire, le gérant de l'épicerie a préféré d'autres fournisseurs.

### Discussions

L'équipe technique du GAL informe que le porteur de projet a été orienté par la chambre de commerce de Carcassonne. En tant que projet individuel de développement d'entreprise, ce projet est éligible à la sous-mesure FEADER 4.2.2 *Investissements dans les entreprises de transformation et de commercialisation de produits agricoles*, et qu'en l'état, il n'est pas éligible au dispositif LEADER, mais Monsieur Vincent Noé a souhaité maintenir sa demande auprès du GAL.

Les membres du comité de programmation saluent cette transmission d'entreprise réussie et souhaitent soutenir le projet car il permet la création et le maintien de l'emploi dans une commune rurale et valorise des produits en circuits courts. On note la volonté du porteur de projet à travailler avec des producteurs locaux, mais les partenariats sont à préciser pour obtenir une note suffisante dans la grille de sélection du GAL (critères « *caractère partenarial et intérêt collectif du projet* » et « *capacité à associer différents acteurs économiques publics et privés dans le projet* »).

**Le comité de programmation se prononce favorablement pour le soutien de ce projet. Néanmoins, pour être financé dans le cadre du programme Leader et pour des raisons règlementaires, il faudra retravailler sur le caractère partenarial et favoriser les produits issus du périmètre du GAL, dans la mesure du possible.**

**Vote : avis réservé.** L'équipe du GAL rencontrera le porteur de projet pour retravailler et faire le point sur les aspects règlementaires.



## 2/ Ornaisons : étude oenotouristique

Pour rappel, ce projet a obtenu un avis d'opportunité favorable suite à sa présentation lors du comité de programmation du 09 juin 2017. La demande porte sur 12 800€ de FEADER pour un montant total du projet de 20 000€ selon le plan de financement suivant :

Assiette éligible	20 000 €
Montant FEADER	12 800 € (64%)
Cofinancement	3 200 € (16%) : Commune d'Ornaisons en tant que Maître d'Ouvrage Public
Autofinancement	4 000 € (20%)

Ce projet a obtenu la note de 7/10 sur les principes de sélections communs à toutes les fiches actions et la note de 7,75/10 sur les principes de sélection spécifique à la fiche action n°4 (cf. annexe 6). Il est donc programmable.

La Présidente met au vote la programmation de ce projet : **Avis favorable à l'unanimité.**

## 8. Questions diverses

L'un des projets présentés par Les Vignerons de Cascastel lors du comité de programmation du 09 juin 2016 à Villeneuve des Corbières, intitulé « site vitrine vignoble Clos du Paradis » a été redirigé lors de l'instruction sur la sous-mesure 6.4.1 du FEADER *Création et développement d'activités agritouristiques*. L'équipe du GAL va informer le porteur de projet.

10

## 9. Prochain comité de programmation

La prochaine réunion du comité de programmation aura lieu le 09 mars 2017 (initialement prévu le 02 mars, il est repoussé car de nombreux acteurs agricoles et viticoles seront au Salon de l'Agriculture à Paris). La séance est levée à 12h30.

A Narbonne, le 13/02/2017

Le Président de l'AMCM,  
Gérard BARTHEZ

La Présidente du Comité de Programmation,  
Magali VERGNES



GAL Est-Audois - Association Minervois Corbières Méditerranée  
c/o Le Grand Narbonne – Hôtel d'agglomération – 12 bd F.Mistral – CS 50 100 – 11 785 NARBONNE CEDEX  
Tel : 04 68 58 14 58 Poste 5041 / 06 33 20 39 15

## 7. Projets pour passage en programmation

Le vote en programmation devait faire l'objet du test d'un système de vote électronique. La séance ayant pris du retard, ce test est reporté à un prochain comité de programmation et le vote pour les deux projets à programmer se déroule de façon habituelle.

### 1/ « Maraussan, étude pour la cave oenotouristique » porté par la Communauté de communes La Domitienne

Pour rappel, ce projet a obtenu un avis d'opportunité favorable suite à sa présentation lors du comité de programmation du 07 avril 2016. La demande présentée comportait une tranche ferme, l'étude d'opportunité, et une tranche conditionnelle, l'étude de faisabilité. La demande portait sur 25 600€ de FEADER pour un montant total de 40 000€. Le cofinancement demandé à la Région n'ayant été obtenu que pour la tranche ferme, un premier dossier est à programmer ce jour et un deuxième dossier concernant la tranche conditionnelle sera présenté dans un second temps. Par conséquent, la demande présentée pour programmation porte sur 19 072€ de FEADER pour un montant total de 29 800€ selon le plan de financement suivant :

Assiette éligible	29 800 €
Montant FEADER	19 072 € (64%)
Cofinancement	2 384 € (8%) : Conseil Régional Occitanie Pyrénées Méditerranée 2 384 € (8%) : Conseil Départemental de l'Hérault
Autofinancement	5 960 € (20%)

9

Ce projet a obtenu la note de 7/10 sur les principes de sélections communs à toutes les fiches actions et la note de 8,88/10 sur les principes de sélection spécifique à la fiche action n°4 (cf. annexe 5). Il est donc programmable.

La Présidente met au vote la programmation de ce projet : **Avis favorable à l'unanimité.**

GAL Est-Audois - Association Minervois Corbières Méditerranée  
c/o Le Grand Narbonne – Hôtel d'agglomération – 12 bd F.Mistral – CS 50 100 – 11 785 NARBONNE CEDEX  
Tel : 04 68 58 14 58 Poste 5041 / 06 33 20 39 15

## Liste des Annexes Jointes

Annexe 1 : Liste des membres présents

Annexe 2 : Plaquette de communication, version travail

Annexe 3 : Liste des projets potentiels et contacts en 2016 et récapitulatif des projets en cours au GAL

Annexe 4 : Synthèse du comité technique du 14 novembre 2016

Annexe 5 : Grille de sélection pour le projet « Maraussan cave œnotouristique »

Annexe 6 : Grille de sélection pour le projet « Ornaisons, étude œnotouristique »



## ANNEXE 1 : LISTE DES PRESENTS

### Membres présents :

Collège Public		Collège Privé	
ANDRIEU Marcel	Suppléant	AVILES Patrice	Suppléant
BARTHEZ Gérard	Titulaire	HERVOUET Jérôme	Suppléant
GUIBBERT Jean-François	Titulaire	LIBEYRE Nelly	Suppléante
PESCE Serge	Titulaire	MARIE CALLEY Catherine	Suppléante
REBOUL Catherine	Titulaire	PELAGATTI Jean-Pascal	Suppléant
ROUFFIA Evelyne	Titulaire	PHILIPPE Raymonde	Suppléante
SAINTE-CLUQUE Nicolas	Suppléant	PIERONI Eliane	Suppléante
VERGNES Magali	Titulaire	POLONI Hélène	Titulaire
RATIA Laurent	Titulaire		
VILLARET Jérôme	Suppléant		
VIDAL Philippe	Suppléant (non votant en présence de Mme Reboul titulaire)		

Expert à voix consultative : Monsieur Eric CIAPPARA.

### Invités / Techniciens présents :

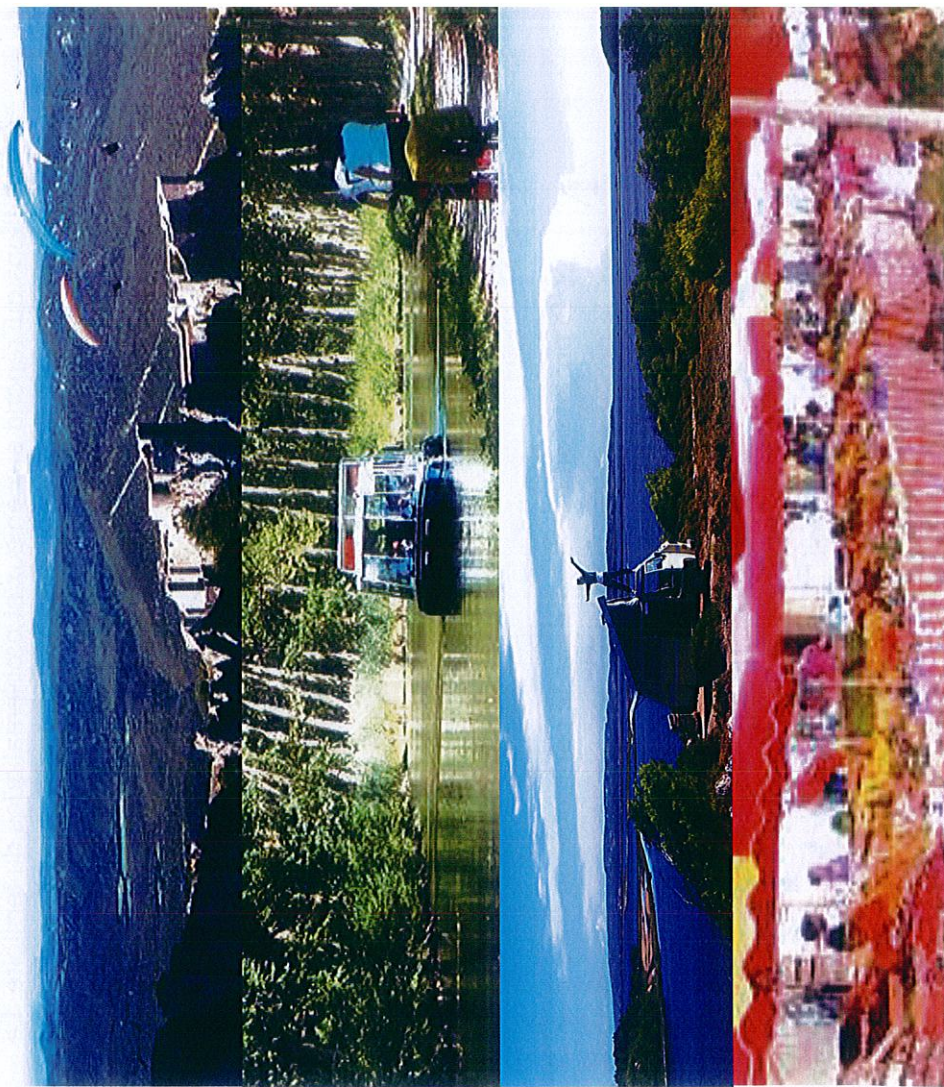
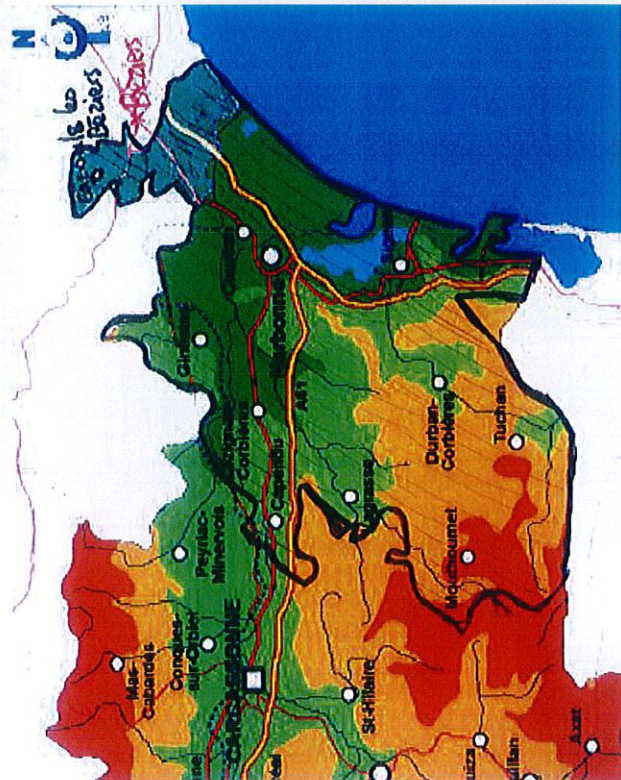
NOM Prénom	Structure
BENAZET Walter	CC des Corbières – Salanque Méditerranée
BOSCH Danièle	Directrice service politiques territoriales de développement durable, CA le Grand Narbonne
CHAMPRIGAUD Alain	Chef de service pôle territoire CA11
FABRE Jean-Luc	Conseil départemental Hérault
GALABRUN François	Directeur / Coordonateur GAL EA
GRENTZINGER Camille	Gestionnaire GAL EA
JAULMES Samuel	Conseil Régional Occitanie, service Europe FEADER FEAMP
LIOT DASSAGATE Sabrina	Directrice Pôle développement territorial CC La Domitienne
PORIGNAUX Sandra	CCI Aude
RUMEAU Laetitia	CC La Domitienne





# L'Europe finance vos projets

**GAL de l'Est-Audois – programme LEADER 2014/2020**



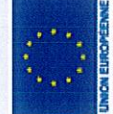
## Contact

Vous avez un projet ? Contacter l'équipe technique du GAL chargée de l'animation du programme sur le territoire.

Retrouvez toutes nos informations sur : [www.gal-estaudois.fr](http://www.gal-estaudois.fr)

François GALABRUN : Coordinateur LEADER  
☎ 04 68 58 14 58 / 06 33 20 39 15  
✉ [direction@gal-estaudois.fr](mailto:direction@gal-estaudois.fr) /

AMCM / GALEA  
C/o Hôtel d'Agglomération Le Grand Narbonne  
12 boulevard Frédéric Mistral – CS 50100  
11785 NARBONNE CEDEX



## Le programme LEADER et le GAL

- LEADER (« *Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale* ») est un programme européen de financement de projets en milieu rural portés par les acteurs locaux.
- Le GAL (Groupe d'Action Locale) élabore et met en œuvre un plan d'actions qui répond aux enjeux et problématiques du territoire. Le GAL est composé des intercommunalités, leurs élus et les acteurs de la société civile.

## Accompagnement

L'équipe technique du GAL vous accompagne dans votre projet :

- Formalisation du projet
- Constitution du dossier administratif
- Recherche de cofinancement
- Suivi et évaluation du projet
- Respect des règles de communication et publicité

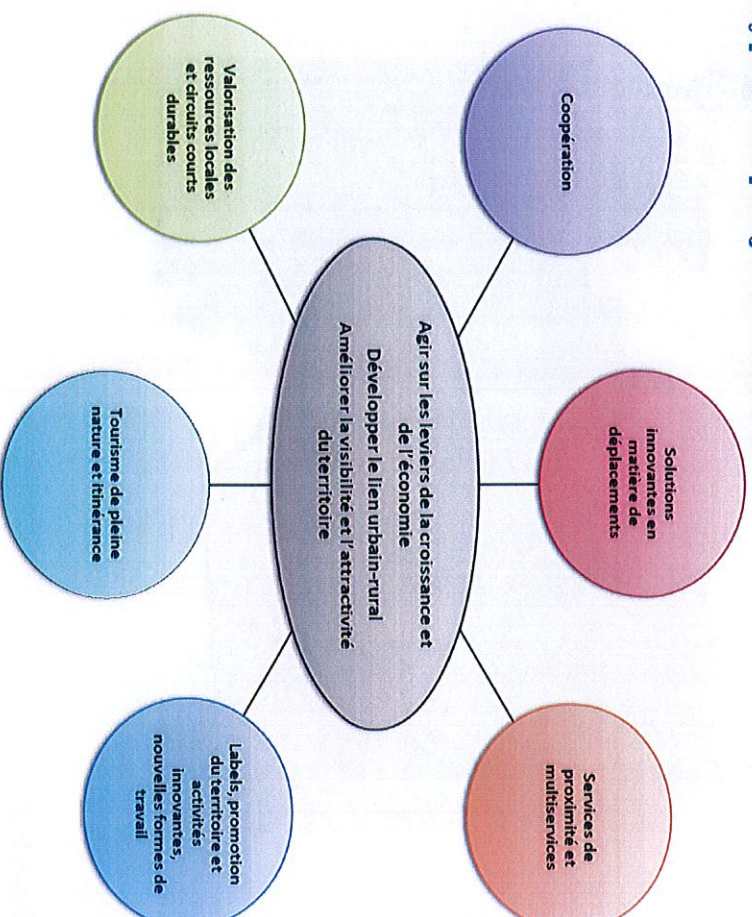


- ✓ **le projet doit se situer dans le périmètre du GAL**
- ✓ **le projet ne doit pas avoir commencé avant le dépôt de la demande**

Un comité de 32 acteurs locaux (élus, privés) sélectionne les projets qui seront financés selon les principaux critères suivants :

- partenariat ou intérêt collectif
- ancrage dans l'économie locale
- caractère pilote, innovant ou exemplaire

## Types de projets financés



## Financement

- Projets financés jusqu'à 80 %
- Demander et bénéficier de cofinancement d'origine publique (Etat, Région, Département, Communautés de communes ou communes)
- Etre en mesure d'avancer les fonds liés au projet (remboursement une fois les dépenses réalisées)

**Le GAL de l'Est-Audois a obtenu une enveloppe de 1,3 millions d'euros pour la période 2014-2020**



**Bilan 2016 des porteurs de projets rencontrés**

Statut	Intitulé du projet	Porteur de projet	Localisation projet	Commentaires
Fédé Chasse - Tourisme Avis CoTech favorable	Chasse Tourisme Est Audois	Fédération Départementale de Chasse et Nature de l'Aude	Territoire GALEA	Comité de programmation du 1er décembre pour avis d'opportunité
Conserverie Spoli Avis CoTech favorable avec réserves	Création d'un point de vente et d'un site internet de vente en ligne	SARL Noé - Conserverie Spoli	Laroque-de-Fa	Comité de programmation du 1er décembre pour avis d'opportunité
Birdwatching Projet potentiel	Tourisme avifaune (birdwatching)	Parc Naturel Régional de la Narbonnaise	A définir	Potentiel pour être un projet de coopération
GN Espace test agricole Projet potentiel	Création de lieux test opérationnels en vue de la mise en place d'un espace test agricole	CA du Grand Narbonne	Grand Narbonne	Création et aménagement d'un site agricole qui servirait de lieu test principal en vue du développement de la production maraîchère et de la diversification agricole sur le territoire
Padern épicerie et logement social Projet potentiel	Epicerie et logement social à Padern	Commune de Padern	Padern	
Chocolatiers cathares Projet potentiel	Musée du chocolat	Les chocolatiers cathares	Montredon des Corbières	Création d'un musée du chocolat. Utilisation des produits locaux (miel, sel, huile, farine). Partenariat avec les acteurs du tourisme (abbaye de Fontfroide, OT, campings, Terra-Vinée, petit train de Narbonne)
Le Poulpe Projet potentiel	Atelier culinaire utilisant des produits locaux		Leucate	Hôtel proposant pour la restauration un atelier culinaire participatif
Légumerie La Frite d'Oc Projet potentiel	Légumerie La Frite d'Oc	La Frite d'Oc	Cuxac d'Aude	Activité de découpe de légumes (4ème gamme) pour restauration collective. Volonté de travailler avec des circuits courts et de diversifier, actuellement surtout la pomme de terre. (Autres pistes : Travail sur légumes non caillbrés ou déclassés. Gestion des déchets pour production de compost. Réflexion sur plateforme logistique pour les livraisons)
ADHCO Projet potentiel	ADHCO	ADHCO	Mouthoumet	POMS Virtuel Tiers-lieu / centre social Rénovation de la signalétique et de la communication sur les POMS
Vignerons Pays d'Ensérune Projet potentiel	Réhabilitation de la cave de Cazouls les Béziers	VPE	Cazouls les Béziers	Rénovation de l'espace de vente et développement de l'accueil

**Bilan 2016 des porteurs de projets rencontrés**

Statut	Intitulé du projet	Porteur de projet	Localisation projet	Commentaires
Château de Paraza	Château de Paraza	Château de Paraza	Paraza	Création sentiers botaniques dans le domaine pour clientèle chambres d'hôtes - Création de gîte pour séminaires d'entreprise
Armissan pastoralisme	Pastoralisme	Commune d'Armissan ?	Armissan	Projet de pastoralisme : une jeune bergère s'est installée à la Clape sur les communes d'Armissan, Fleury, Vinassan. Mise en place de "tiny houses" pour la vente directe des produits
Château Caberzac	Création d'appartements de tourisme	Château Caberzac - Alain Chardonnel	Bize Minervois	Création résidence de tourisme en plus des chambres existantes pour pouvoir accueillir des groupes. Projet lié au bien-être et à la vino-thérapie
Cazouls les Béziers	Réaménagement du centre-bourg	Commune de Cazouls les Béziers	Cazouls les Béziers	Suite à premier contact, le projet ne semblait pas éligible - Porteur de projet relancé
Montauban Roquecourbe	Réhabilitation d'une ancienne cave particulière en lieu d'accueil oenotouristique	EARL Escoi	Roquecourbe-Minervois	Réaménagement du domaine pour accueil touristique
Promi aude	Salon de Promi Aude sur des stands ciblés		<i>A définir</i>	Problème échelle départementale-GAL
CA Aude	Etude sur l'oenotourisme	Chambre agri de l'Aude	<i>A définir</i>	Oenotourisme : étude technico-économique sur les exploitations engagées dans l'oenotourisme et création d'un observatoire de l'oenotourisme
Fédé Chasse - venaison	Valorisation des produits de la chasse	Fédération Départementale de Chasse et Nature de l'Aude	<i>A définir</i>	Valorisation des produits de venaison - création d'une filière de commercialisation
Paraza berges	Réhabilitation des berges du canal du Midi	Commune de Paraza	Paraza	Vérification de l'éligibilité
Jouarres - éclairage	Aménagement éclairage	Syndicat Mixte d'aménagement de Jouarres	Homps	Remise aux normes de l'éclairage public de la zone portuaire avec installation d'ampoules LED
Jouarres - sanitaire	Création d'une cellule sanitaire	Syndicat Mixte d'aménagement de Jouarres	Homps	Créer une nouvelle cellule sanitaire adaptée aux flux de clientèle des sociétés, avec plusieurs douches (l'existant est insuffisant)
Jouarres - passerelle	Revalorisation de la passerelle du canal du Midi	Syndicat Mixte d'aménagement de Jouarres	Homps	Réaménager la passerelle piétonne existante qui permet de passer d'une rive à l'autre, pour permettre son accès aux personnes à mobilité réduite, et la revaloriser (peinture, bornes lumineuses)

**Bilan 2016 des porteurs de projets rencontrés**

Statut	Intitulé du projet	Porteur de projet	Localisation projet	Commentaires
Jouarres - bornes	Acquisition des bornes techniques portuaires	Syndicat Mixte d'aménagement de Jouarres	Homs	Moderniser la gestion de la distribution d'eau et d'électricité ; mieux contrôler leur accès à l'aide de cartes prépayées et d'un logiciel spécifique ; permettre leur accès en dehors des horaires d'ouverture de la capitainerie
Jouarres - Le Chai	Réaménagement du bâtiment "Le Chai"	Syndicat Mixte d'aménagement de Jouarres	Homs	Réaménagement pour mieux adapter l'accueil des espaces du bâtiment actuel qui accueille les bureaux du SMAJ, du Syndicat du Cru Minervois, une boutique de vin, la capitainerie du port et une société de croisières sur le canal du midi.
Jouarres - camping-car	Création d'une aire de camping-cars	Syndicat Mixte d'aménagement de Jouarres	Homs	Créer une aire de camping-cars avec services adaptés
WAW	Communication pour l'espace de coworking	WAW ! Espace de coworking	Narbonne	Organisation d'un événement sur le coworking Piste : promotion / étude du potentiel pour le coworking sur le territoire du GAL
Conduite intérieure	Théâtre itinérant dans les Hautes-Corbières	Conduite Intérieure	Villeneuve-Termenès	Pas de fiche action sur les opérations culturelles
St Pierre des Champs	Réhabilitation de bâtiments communaux pour création de services dans l'Agence Postale Communale	Commune de Saint Pierre des Champs	Saint Pierre des Champs	Point multiservices communal Demande ne dépasse pas le plancher 20% de FEADER/Aides Publiques
Piémont Alaric étang	Réalisation d'outils de promotion identitaire et touristique	CC Piémont d'Alaric	Piémont d'Alaric	Mise en place d'une signalétique territoriale d'information touristique sur l'étang de Marsaillette - Marketing identitaire En suspens suite à la loi Notre (réorganisation territoriale)
Paziols	Boucle de découverte du vieux village de Paziols	Commune de Paziols	Paziols	Le porteur de projet a suspendu sa demande
OT Leucate	Aménagement de l'espace accueil	Office de tourisme Leucate Méditerranée	Leucate	Réaménagement de l'espace d'accueil de l'office du tourisme de Leucate - en suspens suite à changement de directeur
Chasseurs de trésors	Chasseurs de trésors	Commune de Narbonne	Roquefort desCorbières, Peyriac de Mer, Fleury, Ouveillan, Mailhac	Mise en place d'une chasse aux trésors pour inciter le public à découvrir les communes



## Bilan 2016 des projets en cours

### Projets programmés ou à programmer

Statut	Date de CoProg (opportunité)	Intitulé du projet	Porteur de projet	Localisation projet	Montant total projet (€)	Montant FEADER (€)	Commentaires
Programmé	7 avril 2016	Animation et fonctionnement du GAL de l'Est Audois 2015-2016	AMCM	Territoire du GAL	102 188,11	81 750,49	RIR à revoir
A programmer	7 avril 2016	Maraussan, étude pour la cave œnologique	CC la Domitienne	Maraussan	29 800,00	19 072,00	Attente Retour d'Instruction Réglementaire
A programmer	9 juin 2016	Projet œnologique/agritouristique	Commune d'Ornaisons	Ornaisons	20 000,00	12 800,00	A programmer

### Projets envoyés en instruction

Cascastel-Clos du Paradis	Envoyé en instruction	9 juin 2016	Site vitrine vignoble du Clos du Paradis	SCA Les Maîtres Vignerons de Cascastel	Cascastel	176 317,33	80 000,00	Attente Retour d'Instruction Réglementaire
Cascastel-Promotion	Envoyé en instruction	9 juin 2016	Promotion de la cave de Cascastel	SCA Les Maîtres Vignerons de Cascastel	Cascastel	127 527,44	81 617,56	Attente Retour d'Instruction Réglementaire

### Projets en cours de constitution

Comigne	Opportunité favorable, attente pièces	7 avril 2016	Création d'un commerce multi services	Commune de Comigne	Comigne	81 075,00	21 045,00	Formulaire à finaliser En attente de réponse de cofinanceurs (FISAC, Enveloppe parlementaire)
Salins de La Palme	Opportunité favorable, attente pièces	9 juin 2016	Ecosite Lagune de La Palme	SAS Salin de La Palme	La Palme	49 910,00	18 910,00	Formulaire à finaliser En attente de réponse de cofinanceurs (Région, Grand Narbonne)
AOC Corbières-Diagnostic	Opportunité favorable, attente pièces	9 juin 2016	Développement de l'accueil œno touristique des caveaux	Syndicat professionnel de l'appellation Corbières	Aire AOC Corbières	16 680,00	10 656,00	En attente de réponse de cofinanceurs (CCRLCM)
Villesèque	Opportunité favorable, attente pièces	9 juin 2016	Halle multiservices	Commune de Villesèque des Corbières	Villesèque	245 200,00	44 676,00	Formulaire à finaliser Attente résultat de la procédure de mise en concurrence A envoyer au cofinanceur (Région)

**Bilan 2016 des projets en cours**

Statut	Date de COProg (opportunité)	Intitulé du projet	Porteur de projet	Localisation projet	Montant total (€)	Montant FEADER (€)	Commentaires
Tastu-Douzens	9 juin 2016	Chai vigneron destiné à l'Oenothérapie	TASTU Thierry	Douzens	210 000,00	48 000,00	Formulaire à finaliser A envoyer au cofinancier (Région, Département)
Termes	22 septembre 2016	Création d'un commerce de proximité	Commune de Termes	Termes	278 117,00	72 494,00	En attente de réponse de cofinanciers (DETR, Région)
FR CIVAM	22 septembre 2016	Mise en place d'une opération De Ferme en Ferme sur le territoire du GAL de l'Est-Audois	FR CIVAM LR MP	Territoire du GAL	24 609,00	18 457,84	Rencontres avec les EPCI pour cofinancement En attente de réponse de cofinanciers (EPCI)
Sigean Port Mahon	22 septembre 2016	Port Mahon	Commune de Sigean	Sigean	34 000,00	21 760,00	Attente résultat de la procédure de mise en concurrence En attente de réponse de cofinancier (Grand Narbonne)
Les 3 vents - VAE	22 septembre 2016	Création d'un parc Vélo à Assistance Electrique	Association les 3 vents AUDE CATHARE EVASION	Cucugnan	51 000,00	32 640,00	En cours de changement de statut juridique Envoyé au cofinancier (Région)

**Projets ayant reçu un avis d'opportunité défavorable**

Gîte Camberaud	Opportunité COProg : défavorable	7 avril 2016	Agrandissement du gîte "Camberaud"	Rose Marie et Albert FRANCES	Mailhac	48 766,24	Transformation et aménagement d'une ancienne écurie attenante au gîte existant pour l'agrandir et y accueillir les personnes à mobilité réduite - Ineligible
AOC Corbières-Château	Opportunité COProg : défavorable	9 juin 2016	Amélioration de l'accueil oeno-touristique et marketing territorial	SCI Maison des Terroirs - syndicat de l'AOC Corbières	Boutenac	34 928,50	Revenir avec une demande apportant une vraie réflexion oenotouristique, et non mise en vente du château

**Synthèse du comité technique du 14 novembre 2016**

Porteur de projet	Projet	Localisation	FA	Type d'opération	Assiette	Montant LEADER	Dépenses	Avis du comité technique	Avis CT	Réponses apportées par le porteur de projet suite au comité technique
Fédération départementale des Chasseurs et de la Nature de l'Aude	Chasse Tourisme Est Audois	est-audois	4	4.2/ Création et promotion de nouvelles prestations touristiques de pleine nature, oenotourisme et agritourisme	46 508 €	20 000 €	- charges de personnel : agents de développement et techniciens pour le démarchage, chargé de mission et directeur technique pour le pilotage	Projet intéressant qui crée des prestations de chasse tourisme dans l'arrière-pays et hors période estivale. Retombées sur l'hôtellerie et la restauration, partenariats avec des gîtes. Manque des actions de promotion et outils de communication, ainsi que de la formation pour l'accueil des touristes par les ACCA locales. Envisager d'étendre à la Domitienne si possible ?	Passage en CoProg avec réserves	- Ajout de dépenses de création et impression d'outils de communication - Ajout d'actions de formation - Pas possible dans un premier temps d'étendre à la Domitienne, qui dépend de la Fédération de Chasse de l'Hérault
Conserverie Spoli - SARL Noé	Création d'un point de vente au sein du laboratoire de transformation de charcuterie et d'un site de vente en ligne	Laroque-de-Fa	5	5.2/ Promotion et commercialisation des produits issus du périmètre du GAL en circuits courts tout secteur d'activités économiques	39 051 €	14 000 €	- aménagement des locaux - achat d'un véhicule frigorifique - achat de matériel (balance, vitrine) - création d'un site internet marchand et maintenance	Besoin d'informations supplémentaires : - Sur les partenariats : avec les éleveurs locaux, avec l'épicerie de la commune - Sur l'approvisionnement : produits locaux ? - Sur le véhicule frigorifique : pertinence de l'achat d'un véhicule ?	Passage en CoProg avec réserves	- Projet de développement d'entreprise, qui ne prévoit pas de partenariats au sens Leader. - Produits issus d'un périmètre plus large que le GAL. ex : viande de Lacaune - Le véhicule frigorifique servira pour la logistique.
Conduite Intérieure	Action culturelle et théâtrale en pays Corbières-Minervois	Hautes-Corbières	?	?	non précisé	non précisé	non précisé	Compagnie de théâtre itinérant qui travaille avec les communes de l'ex canton de Mouthoumet, le centre culturel de Ferrals et l'ADHCO. La compagnie s'équipe en matériel pour permettre des représentations. <b>Aucune fiche action concernant les actions culturelles.</b>	Non éligible	

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985





GAL de l'Est Audois : Agir sur les leviers de croissance de l'économie rurale locale en développant le lien rural-urbain et en améliorant la visibilité et l'attractivité du territoire

**Grille de sélection de projet – GAL de l'Est-Audois**  
**FA 4: Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques**

**Intitulé du projet :**

Maraussan, étude d'opportunité pour la cave oenotouristique

**Porteur de projet :**

CC La Domitienne

**Type d'opération visée par le projet :**

4.2/ Appui à la création et à la promotion de nouvelles prestations touristiques de pleine nature, d'oenotourisme et d'agritourisme en lien avec l'itinérance douce et/ou permettant de compléter une offre multi-activités

*NB : Pour la notation, se rapporter à la notice des grilles de sélection*

Principes de sélection communs à toutes les FA	Éléments d'appréciation	Note attribuée (0 – 5 – 10)	coefficient	Note pondérée
<b>NOTE MINIMALE A LA PROGRAMMATION: 5</b>				
Contribution du projet à la mise en œuvre de la stratégie du GAL	Répond à l'axe 2 de la stratégie du GAL : Développer des partenariats économiques pour mieux innover, promouvoir et accueillir sur le territoire et s'intègre dans la fiche action 4.	5	3	15
Caractère partenarial et intérêt collectif du projet	Plus de 3 partenaires impliqués dans le comité de pilotage autour de la communauté de communes de la Domitienne : Commune de Maraussan, Conseil Régional, Conseil Départemental de l'Hérault, Hérault Tourisme, Vignerons du Pays d'Ensérune, Association Avenir des Vignerons Libres	10	2	20
		Note totale		5 35
		Note sur 10		7
		Note maximale possible		10

Principes de sélection spécifiques à la FA4	Eléments d'appréciation	Note attribuée (0 - 5 - 10)	coefficient	Note pondérée
<b>NOTE MINIMALE A LA PROGRAMMATION: 5</b>				
Projet favorisant les circulations du littoral vers l'arrière-pays ou la fréquentation sur les ailes de saison	Etude cherchant à étendre la fréquentation sur les ailes de saison et à capter le tourisme littoral	10	21	210
Degré d'intégration économique du projet (relocalisation de l'économie).	<p>Les leviers de développement économique du GAL :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Maintien ou création d'emploi;</b></li> <li>2. <b>Produits et services marqués (Sud de France, Pays Cathare...);</b></li> <li>3. <b>Fillières identitaires et activités non-délocalisables;</b></li> <li>4. <b>Circuits courts tout secteur d'activité;</b></li> <li>5. <del>Accompagnement des TPE sur des démarches collectives;</del></li> <li>6. <del>Intégration des outils numériques;</del></li> <li>7. <del>Démarche de développement durable telle que efficacité énergétique, énergie renouvelable, économie circulaire;</del></li> <li>8. <b>Attractivité territoriale;</b></li> <li>9. <del>Développement économique solidaire: équipements partagés, investissements conjoints, réseaux structurés avec ressources mutualisées;</del></li> </ol> <p><b>Plus de 3 leviers et mise en œuvre via un partenariat formalisé : partenaires impliqués dans le processus décisionnel au sein du comité de pilotage</b></p>	10	10	100
Contribution du projet à l'équilibre économique du territoire (maillage du territoire)	Suite aux débats, il est donné la note de 5. Le cahier des charges se réfère aux objectifs de développement touristique et économique communautaires de la Domitienne.	5	9	45
		Note totale	40	355
		Note sur 10	<b>8,88</b>	
		Note maximale possible	10	

Remarque: Si le projet obtient 5 à tous les critères, il est programmable, s'il obtient 0 sur la stratégie du GAL il n'est pas programmable, s'il obtient 0 dans son degré de réponse à une demande avérée non satisfaite à proximité il n'est pas programmable.

Appréciation globale du projet par le Comité de PROGRAMMATION  
 ⇒ **Avis favorable pour programmation : vote à l'unanimité**

### Notice pour la grille de sélection

#### FA 4: Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques

Objectifs de la FA
Promouvoir le territoire, augmenter les flux et la fréquentation touristiques dans le secteur de la Pleine nature, l'œnotourisme et l'agritourisme en veillant à la préservation des espaces naturels, en segmentant l'offre sur des couples produits/marchés (séniors, familles, sportifs...) et en tirant la fréquentation sur les ailes de saison
Créer et Commercialiser de nouvelles offres et de nouveaux services touristiques autour de la Pleine nature, de l'agritourisme et de l'œnotourisme.
Accroître la capacité d'accueil sur les produits manquants : carence de l'initiative privée, située sur un grand itinéraire (EV8, V80, GR36, GRP, canal du midi et sentier cathare).
Effets attendus
Les patrimoines sont mieux connus, valorisés et protégés
La fréquentation touristique est mieux répartie (saisonnalité/territorialité)
Les segments de l'économie touristique sont complétés

Indicateurs de réalisation	
Indicateurs	CIBLE
Etudes réalisées	3
Opérations liées à l'itinérance douce	3
Hébergements et création d'activités	4
Outils Office du tourisme	2
Nombre de communes impliquées dans les projets (maillage territorial)	41 (33%)

#### Types d'opération de la fiche action :

- 1/ **Soutien à la réalisation d'études et à la mise en place de jalonnements et de signalétiques** pour les itinéraires de mobilités douces.
- 2/ **Appui à la création et à la promotion de nouvelles prestations touristiques** de pleine nature, d'œnotourisme ou d'agritourisme en lien avec l'itinérance douce et/ou permettant de compléter une offre multi-activités.
- 3/ **Appui à la création d'hébergements de gîte d'étape ou de groupe.**
- 4/ **Soutien à la réalisation d'études préalables à la création de services et d'équipements touristiques** dans le secteur du tourisme de pleine nature, de l'agritourisme ou de l'œnotourisme.
- 5/ **Appui à la création d'outils pilotés et gérés par les OT** visant la mutualisation de l'information et la mobilité des touristes du littoral vers l'arrière-Pays sur les itinéraires de voies douces et les activités de pleine nature (EV8 V80 GR 36 GRP Sentier Cathare et Canal du Midi) à l'échelle du GAL.

Principes de sélection communs à toutes les FA	Critères de sélection	Note potentielle
<b>NOTE MINIMALE A LA PROGRAMMATION: 5</b>		
Contribution du projet à la mise en œuvre de la stratégie du GAL	<i>Le projet ne se réfère pas à la stratégie du GAL</i>	0
	<i>Le projet se réfère explicitement à un ou plusieurs objectifs de la stratégie du GAL</i>	5
	<i>Le projet répond directement et pleinement à la stratégie du GAL</i>	10
Caractère partenarial et intérêt collectif du projet	<i>Le projet est individuel et sans intérêt collectif</i>	0
	<i>Le projet implique au moins 2 partenaires et/ou présente un intérêt collectif</i>	5
	<i>Le projet implique plus de 3 partenaires dans un cadre formalisé</i>	10

Principes de sélection spécifiques à la FA4	Critères de sélection	Note potentielle
<b>NOTE MINIMALE A LA PROGRAMMATION: 5</b>		
Projet favorisant les circulations du littoral vers l'arrière-pays ou la fréquentation sur les ailes de saison	<i>Le projet ne fait pas référence à ces deux problématiques</i>	0
	<i>Le projet apporte une réponse à une des deux problématiques ou aux deux de façon indirecte</i>	5
	<i>Le projet participe directement à ces 2 problématiques ou se situe dans l'arrière-pays</i>	10
Degré d'intégration économique du projet (relocalisation de l'économie).	<i>Le projet combine un seul levier de développement économique*</i>	0
	<i>Le projet combine au moins trois leviers de développement économique*</i>	5
	<i>Le projet combine trois leviers de développement économique* et est mis en œuvre via un partenariat formalisé.</i>	10
Contribution du projet à l'équilibre économique du territoire (maillage du territoire)	<i>Le projet ne se réfère pas aux objectifs d'équilibre économique du territoire</i>	0
	<i>Les objectifs du projet se réfèrent explicitement à l'équilibre économique du territoire.</i>	5
	<i>Le projet se situe en ZRR ou répond directement à l'équilibre économique du territoire ou se situe à une échelle intercommunautaire</i>	10
<i>Remarque : Le projet situé en ZRR obtient systématiquement une note de 10</i>		

GAL de l'Est Audois : Agir sur les leviers de croissance de l'économie rurale locale en développant le lien rural-urbain et en améliorant la visibilité et l'attractivité du territoire

**Grille de sélection de projet – GAL de l'Est-Audois**  
**FA 4: Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques**

**Intitulé du projet :**

Ornaisons, projet oenotouristique

**Porteur de projet :**

Commune d'Ornaisons

**Type d'opération visée par le projet :**

4.4/ Soutien à la réalisation d'études préalables à la création de services et d'équipements touristiques dans le secteur du tourisme de pleine nature, de l'agritourisme ou de l'oenotourisme

*NB : Pour la notation, se rapporter à la notice des grilles de sélection*

Principes de sélection communs à toutes les FA	Eléments d'appréciation	Note attribuée (0 – 5 – 10)	coefficient	Note pondérée
<b>NOTE MINIMALE A LA PROGRAMMATION: 5</b>				
Contribution du projet à la mise en œuvre de la stratégie du GAL	Répond à l'axe 2 de la stratégie du GAL : Développer des partenariats économiques pour mieux innover, promouvoir et accueillir sur le territoire et s'intègre dans la fiche action 4.	5	3	15
Caractère partenarial et intérêt collectif du projet	Plus de 3 partenaires impliqués dans le comité de pilotage autour de la commune d'Ornaisons : Pays Touristique Corbières-Minervois, Communautés de communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois, CCI Narbonne, Chambre d'agriculture, vignerons et agriculteurs de la commune.	10	2	20
		Note totale	5	35
		Note sur 10	7	
		Note maximale possible	10	

Principes de sélection spécifiques à la FA4	Eléments d'appréciation	Note attribuée ( 0 – 5 – 10 )	coefficient	Note pondérée
<b>NOTE MINIMALE A LA PROGRAMMATION: 5</b>				
Projet favorisant les circulations du littoral vers l'arrière-pays ou la fréquentation sur les ailes de saison	<b>Etude pour création de services et équipements touristiques dans une commune se situant dans l'arrière-pays.</b>	10	21	210
Degré d'intégration économique du projet (relocalisation de l'économie).	Les leviers de développement économique du GAL : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Maintien ou création d'emploi;</b></li> <li>2. Produits et services marqués (Sud de France, Pays Cathare...);</li> <li>3. Filières identitaires et activités non-délocalisables;</li> <li>4. <b>Circuits courts tout secteur d'activité;</b></li> <li>5. Accompagnement des TPE sur des démarches collectives;</li> <li>6. Intégration des outils numériques;</li> <li>7. Démarche de développement durable telle que efficacité énergétique, énergie renouvelable, économie circulaire;</li> <li>8. <b>Attractivité territoriale;</b></li> <li>9. <b>Développement économique solidaire: équipements partagés, investissements conjoints , réseaux structurés avec ressources mutualisées;</b></li> </ol>	10	10	100
Contribution du projet à l'équilibre économique du territoire (maillage du territoire)	<b>Le projet ne se réfère pas explicitement aux objectifs d'équilibre économique du territoire</b>	0	9	0
		Note totale	40	310
		Note sur 10	7,75	
		Note maximale possible	10	

Remarque: Si le projet obtient 5 à tous les critères, il est programmable, s'il obtient 0 sur la stratégie du GAL il n'est pas programmable, s'il obtient 0 dans son degré de réponse à une demande avérée non satisfaite à proximité il n'est pas programmable.

Appréciation globale du projet par le Comité de PROGrammation

⇒ **Avis favorable pour programmation : vote à l'unanimité**

### Notice pour la grille de sélection

#### FA 4: Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques

Objectifs de la FA
Promouvoir le territoire, augmenter les flux et la fréquentation touristiques dans le secteur de la Pleine nature, l'œnotourisme et l'agritourisme en veillant à la préservation des espaces naturels, en segmentant l'offre sur des couples produits/marchés (séniors, familles, sportifs...) et en tirant la fréquentation sur les ailes de saison
Créer et Commercialiser de nouvelles offres et de nouveaux services touristiques autour de la Pleine nature, de l'agritourisme et de l'œnotourisme.
Accroître la capacité d'accueil sur les produits manquants : carence de l'initiative privée, située sur un grand itinéraire (EV8, V80, GR36, GRP, canal du midi et sentier cathare).
Effets attendus
Les patrimoines sont mieux connus, valorisés et protégés
La fréquentation touristique est mieux répartie (saisonnalité/territorialité)
Les segments de l'économie touristique sont complétés

Indicateurs de réalisation	
Indicateurs	CIBLE
Etudes réalisées	3
Opérations liées à l'itinérance douce	3
Hébergements et création d'activités	4
Outils Office du tourisme	2
Nombre de communes impliquées dans les projets (maillage territorial)	41 (33%)

#### Types d'opération de la fiche action :

- 1/ **Soutien à la réalisation d'études et à la mise en place de jalonnements et de signalétiques** pour les itinéraires de mobilités douces.
- 2/ **Appui à la création et à la promotion de nouvelles prestations touristiques** de pleine nature, d'œnotourisme ou d'agritourisme en lien avec l'itinérance douce et/ou permettant de compléter une offre multi-activités.
- 3/ **Appui à la création d'hébergements de gîte d'étape ou de groupe.**
- 4/ **Soutien à la réalisation d'études préalables à la création de services et d'équipements touristiques** dans le secteur du tourisme de pleine nature, de l'agritourisme ou de l'œnotourisme.
- 5/ **Appui à la création d'outils pilotés et gérés par les OT** visant la mutualisation de l'information et la mobilité des touristes du littoral vers l'arrière-Pays sur les itinéraires de voies douces et les activités de pleine nature (EV8 V80 GR 36 GRP Sentier Cathare et Canal du Midi) à l'échelle du GAL.

Principes de sélection communs à toutes les FA	Critères de sélection	Note potentielle
<b>NOTE MINIMALE A LA PROGRAMMATION: 5</b>		
Contribution du projet à la mise en œuvre de la stratégie du GAL	<i>Le projet ne se réfère pas à la stratégie du GAL</i>	0
	<i>Le projet se réfère explicitement à un ou plusieurs objectifs de la stratégie du GAL</i>	5
	<i>Le projet répond directement et pleinement à la stratégie du GAL</i>	10
Caractère partenarial et intérêt collectif du projet	<i>Le projet est individuel et sans intérêt collectif</i>	0
	<i>Le projet implique au moins 2 partenaires et/ou présente un intérêt collectif</i>	5
	<i>Le projet implique plus de 3 partenaires dans un cadre formalisé</i>	10

Principes de sélection spécifiques à la FA4	Critères de sélection	Note potentielle
<b>NOTE MINIMALE A LA PROGRAMMATION: 5</b>		
Projet favorisant les circulations du littoral vers l'arrière-pays ou la fréquentation sur les ailes de saison	<i>Le projet ne fait pas référence à ces deux problématiques</i>	0
	<i>Le projet apporte une réponse à une des deux problématiques ou aux deux de façon indirecte</i>	5
	<i>Le projet participe directement à ces 2 problématiques ou se situe dans l'arrière-pays</i>	10
Degré d'intégration économique du projet (relocalisation de l'économie).	<i>Le projet combine un seul levier de développement économique*</i>	0
	<i>Le projet combine au moins trois leviers de développement économique*</i>	5
	<i>Le projet combine trois leviers de développement économique* et est mis en œuvre via un partenariat formalisé.</i>	10
Contribution du projet à l'équilibre économique du territoire (maillage du territoire)	<i>Le projet ne se réfère pas aux objectifs d'équilibre économique du territoire</i>	0
	<i>Les objectifs du projet se réfèrent explicitement à l'équilibre économique du territoire.</i>	5
	<i>Le projet se situe en ZRR ou répond directement à l'équilibre économique du territoire ou se situe à une échelle intercommunautaire</i>	10
<i>Remarque : Le projet situé en ZRR obtient systématiquement une note de 10</i>		